



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090184

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Règlement Local de publicité. Révision. Constitution d'un groupe de travail.

M. Jean Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 15 décembre 2003, le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux a approuvé le nouveau règlement local de publicité, mis en oeuvre par arrêté du Maire n° 11450 en date du 22 décembre 2003.

Ce règlement doit être mis à jour et adapté aux évolutions, notamment en matière de publicité et d'enseignes, aux aménagements des nouveaux espaces publics de la Ville, au classement de Bordeaux au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'aux prescriptions de l'Agenda 21 de la Ville.

Cette adaptation de notre réglementation permettra notamment de :

- limiter, sur tout le territoire de la Ville, la surface des panneaux ;
- agrandir la zone de publicité restreinte n° 1 (la plus restrictive);
- avoir une réglementation spécifique dans les « éco-quartiers »
- harmoniser les enseignes commerciales.

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider la mise en révision du règlement local de publicité ;
- autoriser Monsieur le Maire à saisir le Préfet pour la constitution d'un groupe de travail composé à parité avec l'Etat
- désigner pour siéger au sein de ce groupe de travail
 - Monsieur le Maire en qualité de Président ou son représentant Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire
 - Madame Anne WALRYCK, Adjoint au Maire
 - un conseiller municipal de l'opposition désigné par accord en son sein : M. Patrick PAPADATO

Chaque membre titulaire pourra, en cas d'empêchement, être remplacé par un membre suppléant.

La présente délibération fera l'objet d'une publication par extrait au recueil des actes administratifs de la Préfecture et d'une mention insérée en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Louis DAVID
Adjoint au Maire